

MAIRIE DE LAUZERTE

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal Du 09 Septembre 2014

L'an deux mille quatorze et le 9 septembre à 20 h 30, le Conseil Municipal de Lauzerte régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude GIORDANA, Maire.

Etaient présents : Mmes, CHAMBON, DELTEIL, MILLS, PARDO, TAURAN, DENIS, GUICHARD
Ms BEZY, AUNAC, GIORDANA, JOFRE, GERVAIS, MAITRE, PIERASCO.

Procuration : C. BOILLON à J.C GIORDANA

Secrétaire : Claire GUICHARD

Le compte rendu du 16 juillet n'est pas adopté faute de complément d'information.

- **Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) - Revitalisation du centre bourg - Approbation dossier de candidature et financement.**

Mandy MICHELON, en charge de la constitution du dossier AMI présente le dossier de candidature qu'elle a réalisé au cours de l'été 2014.

Elle informe sur les grandes orientations développées dans le projet, celles-ci sont regroupés en 5 grands thèmes (développement économique, projet urbain, traitement de l'habitat, difficultés sociales, progrès sur le plan environnemental) avec pour objectif la revitalisation du centre bourg.

Monsieur le maire demande au conseil de se prononcer.

Vote à l'unanimité pour la présentation du dossier de candidature AMI

- **Montant loyer Communauté de communes – bureaux situés au-dessus du Trésor Public**

Le Maire propose le montant du loyer à 400 euros pour la Communauté de Commune et un coût de 55 euros par syndicat. Les travaux de remise en état seront financés par la commune pour un montant de 6000 euros.

2 syndicats sont d'accord pour être logés dans les bureaux de la Communauté de Communes, le 3^{ème} syndicat ne s'étant pas encore prononcé, le vote est reporté ultérieurement.

- **Dénonciation de convention d'occupation privative du domaine public - Société Bouygues Telecom**

Cette station radioélectrique étant située dans le château d'eau, place des Cornières, à moins de 40 mètres des écoles, par mesure de « prévention » il est proposé de la retirer au terme de l'échéance.

Vote à l'unanimité pour la dénonciation de la convention d'occupation.

- **Avenant convention Conseil Général - Abri bus collègue**

L'abri bus étant régulièrement détérioré et n'étant pas utile aux collégiens, il est proposé de le supprimer.

Vote à l'unanimité pour la suppression de l'abri bus

- **Convention ADDA – Concert Châteaux chantants**

L'ADDA souhaite la signature d'une convention pour l'organisation de la 25^{ème} édition des « châteaux chantants »

Le concert se déroulera le 19 septembre 2014 à l'église des Carmes.

Vote à l'unanimité pour la signature de la convention et 300 euros de participation de la commune à cette manifestation.

- **Maintenance de l'orgue de St Barthélemy**

M. MAITRE nous informe que le coût de l'entretien de l'orgue de l'Eglise des Carmes est moindre que celui de l'église de St Barthélemy, il pense qu'il serait judicieux de revoir les montants de maintenance pour les 2 orgues. M. le maire demande à M. MAITRE de faire réaliser un devis pour la maintenance des 2 orgues par les 2 facteurs d'orgues.

Le vote est reporté afin d'avoir les éléments complémentaires suite aux demandes de devis.

Questions diverses

- **Travaux de l'Estanquet**

Suite aux nuisances sonores au sein de l'école maternelle dues aux travaux, il est décidé de reporter ces travaux pendant les vacances de la Toussaint.

- **Travaux du stade - Eclairage et Equipements rugby, abris et main courante.**

Suite à l'appel d'offre dans le cadre d'un marché public, la commission s'est réunie le vendredi 5 septembre :

7 dossiers de candidature ont été déposés pour les travaux d'équipement et 7 dossiers également pour l'éclairage du terrain de football.

- Pour les travaux d'équipement : Intersport à Cahors a été retenu pour la fourniture du matériel dont l'entreprise Toubelmont assurera la pose.

- Pour les travaux d'éclairage, la décision n'a pas encore été prise, des informations complémentaires sont demandées.

Les différents travaux seront effectués sur une durée d'environ 8 semaines.

- **Réunion des « Plus Beaux Villages de France »**

Les réunions de travail se feront Vendredi 26 septembre 2014 après-midi et samedi 27 septembre toute la journée.

Un dîner est proposé le vendredi 26 septembre, les élus sont invités à y participer gratuitement, les conjoints devront payer leur repas.

Contactez J. JOFRE pour réserver, au plus tard à la fin de la semaine 37.

Fin de séance à 23h